

Procès-Verbal du conseil municipal du 20 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20h30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 07 juillet 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrik JACQUOT, Jérôme FAIVRE, Pierre BELSOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Isabelle SCARABOTTO, Michel VENEL, Serge VILLET. Catherine DEJEUX, Sébastien CHANEL, Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Didier MEGARD, Adélaïde JACQUOT.

EXCUSE(E)(S) :

David MICASSOYEDOFF

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Affichage mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réflexion est lancée sur l'achat de panneaux d'affichage pour se mettre en conformité avec la réglementation. En effet, de plus en plus de documents doivent être affichés, et les panneaux actuels sont restreints en place.

2 – Bail Boucherie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 2 demandes en l'espace de quelques jours pour louer le local boucherie. La première d'un particulier qui souhaite se lancer dans l'activité et la deuxième d'un boucher déjà en place à Sellières. Le deuxième candidat semblant plus professionnel que le premier, sa demande est celle retenue.

Le maire propose d'établir un bail précaire d'un an afin de voir si l'activité est viable. Le Loyer est fixé à 50 € par mois avec mise à disposition des matériels de boucherie déjà propriété de la commune à revoir avec le candidat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour la location du local boucherie à la boucherie des 2 ponts à Sellières, pour un bail précaire d'une année à compter du 1^{er} août 2020 avec un loyer de 50.00 € par mois.

3 – Fin de bail Logement de la Poste

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame DEGUILLE Sandrine, actuelle locataire du logement de la poste a déposé son préavis au 1^{er} juillet 2020 pour quitter le logement au 30 septembre 2020.

Par ailleurs des puces de bois auraient été détectées dans le grenier du logement qu'il faudrait désinfecter. Des loyers en retard ainsi qu'une facture d'eau sont en attente de paiement, mais la locataire a pris contact avec la trésorerie afin de régler au mieux ces arriérés.

Le maire souhaite que son dépôt de garantie soit gardé par la commune afin de régler les sommes dues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la fin du bail au 30.09.2020 et demande à ce que le dépôt de garantie soit affecté aux paiements dus et aux éventuels travaux qui seront à réaliser.

4 – Nouveau bail Logement de la Poste

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu par mail une demande de logement au 1^{er} septembre 2020 de Madame CHALON Cindy.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la location du logement de la poste à compter du 1^{er} septembre 2020.

5 – Commission Communale des Impôts Directs

Le directeur Départemental des Finances publiques du Jura a désigné les contribuables suivants :

Commissaires Titulaires : Pierre BELSOT – Valérie BOISSON – Sébastien CHANEL – Catherine DEJEUX – Jérôme FAIVRE – Adélaïde JACQUOT

Commissaires suppléants : Sandrine KEDZIORA – Sylviane LELIEVRE – Didier MEGARD – Laëtitia PRINCE – Isabelle SCARABOTTO – Michel VENEL.

6 – Délégation du CM au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la délibération prise le 12 juin 2020 concernant les délégations du conseil municipal au Maire doit être modifiée en supprimant les points 21 et 22 qui relèvent en fait de la communauté d'agglomération du Grand Dole.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, l'annulation et le remplacement de la délibération N° 2020-17 et reprend 26 point de délégation afin de faciliter la gestion communale.

7 – Délégués au syndicat des 3 rivières

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la communauté d'agglomération du Grand Dole souhaite qu'il propose 2 personnes pour être nommés au syndicat des 3 rivières. Les réunions ayant lieu en journée, il est donc proposé Patrick JACQUOT et Catherine DEJEUX.

8 – Garantie d'Emprunt OPH

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'Office Public d'HLM a renégocié des emprunts. La commune du Deschaux étant déjà garante d'emprunts sur son territoire, l'OPH demande à ce que la commune se prononce à nouveau suite à cette renégociation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la garantie d'emprunt à l'OPH.

9 – Personnel communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la responsable de l'agence postale est arrêté jusqu'au 11 octobre 2020 et que sa remplaçante pourra venir tous les après-midi sauf le samedi matin. S'il s'avère qu'il est nécessaire d'ouvrir le samedi matin, elle verra s'il lui est possible de venir de temps en temps.

Par ailleurs, en ce qui concerne le secrétariat de mairie, le temps de travail doit être revu à la hausse afin de pallier notamment les dossiers d'urbanisme et les divers travaux demandés. Pour cela il convient d'augmenter le

temps de travail de la secrétaire et de la passer à temps plein. D'autant qu'au regard de ce qu'il se passe dans les communes alentours, il y a souvent plusieurs secrétaire pour plus qu'un temps plein.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la suppression du poste de secrétaire de mairie à 29 h et la création du poste de secrétaire de mairie à 35 h.

10 – Dates prévues des prochains conseils municipaux

Le maire propose diverses dates pour les prochains conseils municipaux afin de prévoir un planning.

- 04 septembre 2020
- 16 octobre 2020
- 27 novembre 2020

Il est bien entendu que si des décisions devaient se prendre dans l'intervalle, les conseillers seraient appelés à siéger à d'autres dates.

11- Travaux

- Sandrine KEDZIORA s'occupe de la résonance dans la salle des mariages. Elle est en attente des propositions pour pallier ce problème.

- Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'architecte a fait des propositions de plans pour la construction d'un bloc sanitaires à l'école. Sandrine KEDZIORA a fait un chiffrage sommaire du projet qui s'est avéré trop élevé. Il convient donc de réduire la surface. L'architecte refait des propositions. Le maire demandera des devis et se chargera de faire les demandes de subvention.

- Des fosses septiques doivent être changées (école, maison LESOURD, salle des fêtes et éventuellement esthéticienne suite à son agrandissement probable).

- Au niveau des routes, des devis ont été demandés pour réparer les bords de routes qui se fendent.

- Les portes de la Poste et la mairie sont à changer ainsi que la porte fenêtre de la salle des fêtes.

A la Poste cette porte en bois est lourde et difficile à fermer sans parler des courants d'air qu'elle laisse passer. Pour la mairie, la porte d'entrée a été forcée plusieurs fois et nécessite une protection solaire, la porte de secours au fond est en bois et se ferme difficilement ; elle nécessiterait de laisser un peu de lumière filtrer. En ce qui concerne la porte fenêtre de la salle des fêtes, il s'agit d'une porte simple vitrage sans verre sécurit et le risque de casse est bien présent. Il faudrait la remplacer par du double vitrage.

Le maire devra se renseigner pour savoir si des subventions sont possibles et demander des devis pour ces travaux.

12 – Marché des producteurs

Monsieur le maire a donné son autorisation pour la tenue du marché mais pas pour le barbecue paysan.

13 – Questions diverses

- Michel VENEL informe le conseil municipal que suite à l'annulation du salon du polar en 2020, il a quand même maintenu le concours de nouvelles policières. Monsieur DAUBIGNEY l'a informé qu'il avait réussi à lui obtenir pour ce concours une subvention de 500 €.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 40.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)